

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 27 Février 2020 à 20h00

SALLE DE LA MAIRIE SOURDON

Effectif légal : 11

Convocation du : 20 Février 2020

Nombres de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt, le jeudi 27 février, à vingt heures, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOURDON à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire SZYROKI Jacky.

**Présents** : Monsieur le Maire SZYROKI Jacky,

Messieurs CAILLET Frédéric, QUEQUET Hervé, SZYROKI Vincent, et Mesdames QUEQUET Gwendoline, WADOUX Christelle.

**Absente excusée** : Madame CLEMENT Corinne et Monsieur ERHARD Patrick.

**Absent** : Messieurs Dominique PARSY et THILLOY Jean-François.

**Représenté (es)** : Monsieur DENIS Pierre par Monsieur SZYROKI Vincent.

**Secrétaire de séance** : Madame WADOUX Christelle.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h15.

## **Approbation du Procès-verbal du conseil du 10 Décembre 2019 :**

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Le Maire passe à l'ordre du jour.**

### **1) Tontes et débroussaillage 2020 :**

M. le Maire présente au conseil municipal le devis d'ECE Paysage pour 8 tontes de la commune et 5 débroussaillages du talus côté stade de foot pour l'année 2020 d'un montant de 4 041,60 € TTC.

**Après réflexion**, le conseil municipal demande à M<sup>r</sup> le Maire d'établir d'autres devis.

### **2) Délibération 01.2020 : Formation Artificier**

M. le Maire présente au conseil municipal le devis de la SARL WAGNON pour la formation artificier durant 2 jours d'un montant de 390 € TTC par personne. M<sup>r</sup> le Maire informe le conseil Municipal que M<sup>r</sup> Clément FOURNIER et M<sup>r</sup> Vincent SZYROKI se sont proposés pour effectuer cette formation.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte à l'unanimité, que la Commune prend à charge les frais de formation d'artificier de M<sup>r</sup> Clément FOURNIER et M<sup>r</sup> Vincent SZYROKI pour s'occuper chaque année du feu d'artifice qui sera imputé au 6188.

### **3) Délibération 02.2020 : Acquisition de Terrain**

M. le Maire présente au conseil municipal l'avis du domaine concernant l'acquisition de terrain en accotement situé ruelle du Dieu de Pitié appartenant aux Consorts MARTIN.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal accepte d'acquérir les parcelles AC 234 pour 19 m<sup>2</sup> et AC 236 pour 11 m<sup>2</sup> estimées par les domaines à 494 € pour la AC 234 et à 286 € pour la AC 236 et autorise M<sup>r</sup> le Maire à signer tous les documents relatifs à cet achat.

### **4) Délibération 03.2020 : Modification statutaire portant sur la prise de compétence Eau et Assainissement**

Vu l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération de la CCALN en date du 19 décembre 2020, portant modification des statuts de la CCALN,

Vu la notification de la délibération de la CCALN précitée en date du 26 décembre 2019,

Mr le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la modification statutaire de la CCALN portant sur la prise de compétence Eau et Assainissement à compter du 1er janvier 2021. La modification porte sur les « Compétences facultatives » Article 5-3 :

- est supprimé : 5-3-1 SPANC
- sont ajoutés : 5-3-09 Eau  
5-3-10 Assainissement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ↪ approuve la modification statutaire portant sur les compétences facultatives de la CCALN, par la prise de compétences Eau et Assainissement **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021** ;
- ↪ autorise Mr le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision

5) **Tours de garde aux élections municipales 2020 :**

**Élections Municipales – 1<sup>er</sup> Tour - Dimanche 15 Mars 2020**

8h00-10h00	Jacky SZYROKI	Jean-François METRAL - CHARVET
10h00-12h00	Hervé QUEQUET	Bruno MARTIN
12h00-14h00	Frédéric CAILLET	Guy TAHON
14h00-16h00	Gwendoline QUEQUET	Léo DOYE
16h00-18h00	Vincent SZYROKI	Pierre DENIS

**Élections Municipales – 2<sup>e</sup> Tour - Dimanche 22 Mars 2020**

8h00-10h00	Jacky SZYROKI	Jean-François METRAL - CHARVET
10h00-12h00	Hervé QUEQUET	Bruno MARTIN
12h00-14h00	Frédéric CAILLET	Guy TAHON
14h00-16h00	Gwendoline QUEQUET	Léo DOYE
16h00-18h00	Vincent SZYROKI	Pierre DENIS

6) **Délibération 04.2020 : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Gwendoline QUEQUET, Conseillère, après avoir été élu par les membres du conseil à l'unanimité, pour délibérer sur le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, et sur le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par le Maire, Monsieur Jacky SZYROKI, lequel s'est retiré pour le vote.

Madame Gwendoline QUEQUET, Conseillère, présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2019 de la Commune, il peut se résumer ainsi :

<b>Fonctionnement :</b>	<i>Dépenses :</i>	<b>129 555.67 €</b>
	<i>Recettes :</i>	<b>151 600.60 €</b>
<b>Excédent au 31.12.2018</b>		<b>154 443.84 €</b>
<b>Excédent au 31.12.2019</b>		<b>125 975.42 €</b>
<b>Investissement :</b>	<i>Dépenses :</i>	<b>55 330.28 €</b>
	<i>Restes à réaliser</i>	<b>8 320.82 €</b>
	<i>Recettes :</i>	<b>66 868.16 €</b>
<b>Déficit au 31.12.2018</b>		<b>42 685.95 €</b>
<b>Déficit au 31.12.2019</b>		<b>31 148.07 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

↳ Le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019 de la Commune.

Monsieur Jacky SZYROKI, le Maire, reprend part à la séance.

7) **Délibération 05.2020 : Affectation de résultat**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2019 de la Commune. Ils peuvent se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES À RÉALISER 2019	SOLDE DES RESTES À RÉALISER	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE 2019
INVESTISSEMENT	- 42 685.95 €		11 537.88 €	RAR Dépenses	- 8 320.82 €	- 39 468.89 €
				8 320.82 €		
				RAR Recettes		
				0.00 €		
FONCTIONNEMENT	154 443.84 €	51 006.77 €	22 044.93 €	RAR Dépenses	0.00 €	125 975.42 €
				RAR Recettes		
<b>TOTAL</b>	<b>111 757.89 €</b>	<b>51 006.77 €</b>	<b>33 582.81 €</b>	RAR Dépenses	<b>- 8 320.82 €</b>	<b>86 506.53 €</b>
				<b>8 320.82 €</b>		
				RAR Recettes		
				<b>0.00 €</b>		

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux affectations de résultats suivantes :

↳ Affectation (compte 1068)	<b>39 468.89 €</b>
↳ Excédent reporté de fonctionnement (compte 002)	<b>86 506.53 €</b>
↳ Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	<b>31 148.07 €</b>

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité**, l'affectation pour le budget 2020.

#### 8) Questions diverses :

↳ Autorisation d'exploiter une carrière de craie (territoire de GRIVESNES) :

Mr le Maire informe les membres du conseil que le Préfet de la Somme a rendu un avis favorable concernant les installations classées pour la protection de l'environnement courrier reçu de la Préfecture de la Somme.

↳ Trail de la Bête :

Mr le Maire informe les membres du conseil que le Trail de la Bête aura lieu le 28 mars prochain.

↳ Comité des Fêtes :

Mr Frédéric CAILLET, Président du Comité des Fêtes, informe les membres du Conseil Municipal qu'une Assemblée Générale est prévue après les élections municipales des 15 et 22 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

(Le compte rendu de la réunion n'a pas encore été approuvé par les membres du Conseil Municipal).

Fait à Sourdon,  
Le 05.03.2020

Le Maire,  
Jacky SZYROKI